

**DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES**  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
INFORMATISÉ**

Département :  
GARD

Commune :  
ST SEBASTIEN D AIGREVEUILLE

Départ. : AF  
Folios : 000 AF 01

Échelle d'origine : 1:2500  
Échelle d'édition : 1:1000

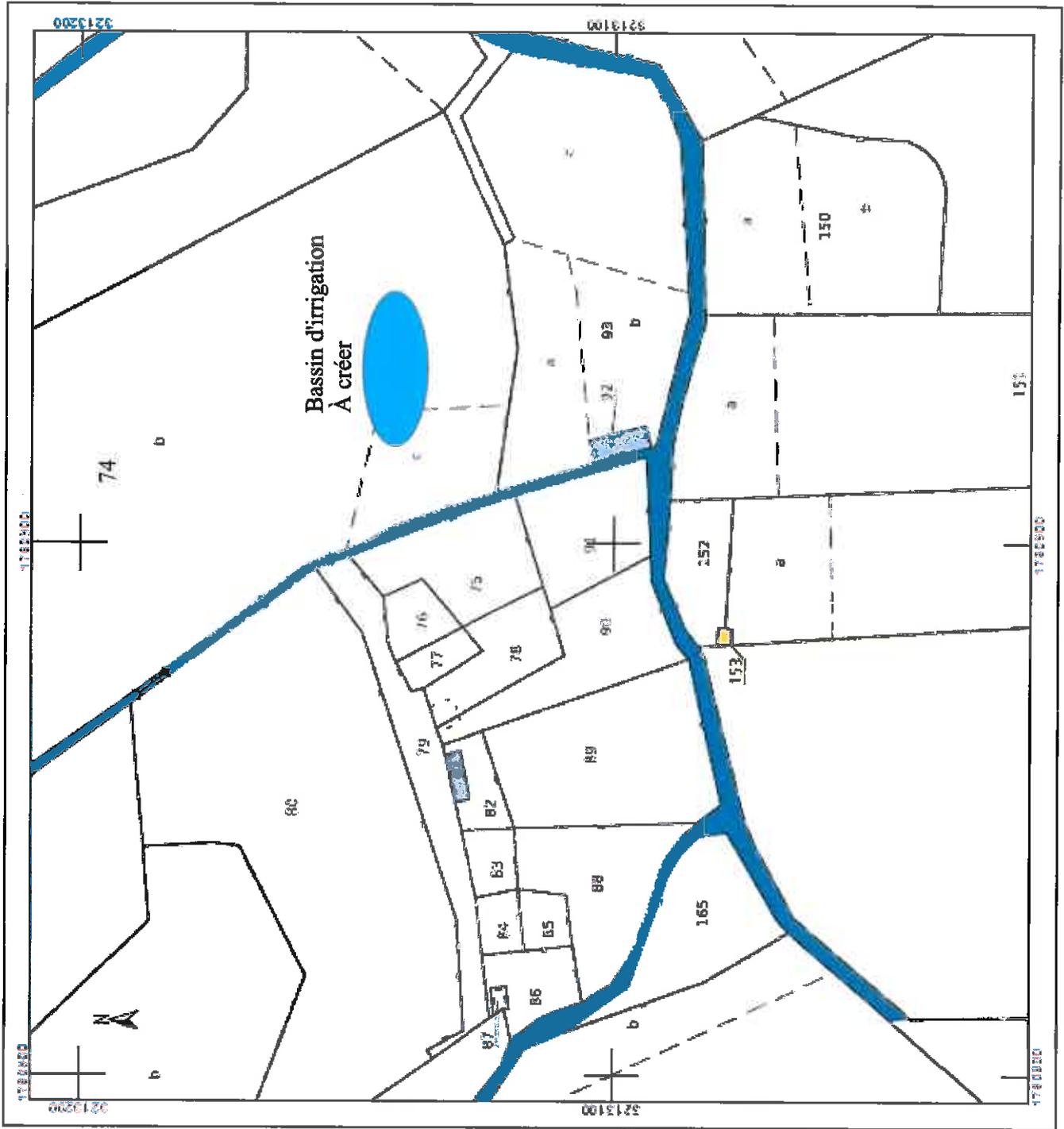
Date d'édition : 07/03/2010  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des services foncier suivants.

Cet extrait de plan vous est délivré par :

PARCOURS D'OUVERTURE  
02011 Ministère du Budget, des Comptes Publics, de  
la Fonction Publique et de la Reforme de l'Etat





DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
INFORMATISÉ

Département :  
GARD

Commune :  
ST SEVASTIEN D'AGOREVILLE

Section : AP  
Folio : 003 AP 01

Échelle d'origine : 1:2000  
Échelle d'édition : 1:1000

Date d'édition : 07/01/2012  
Musée National de Paris

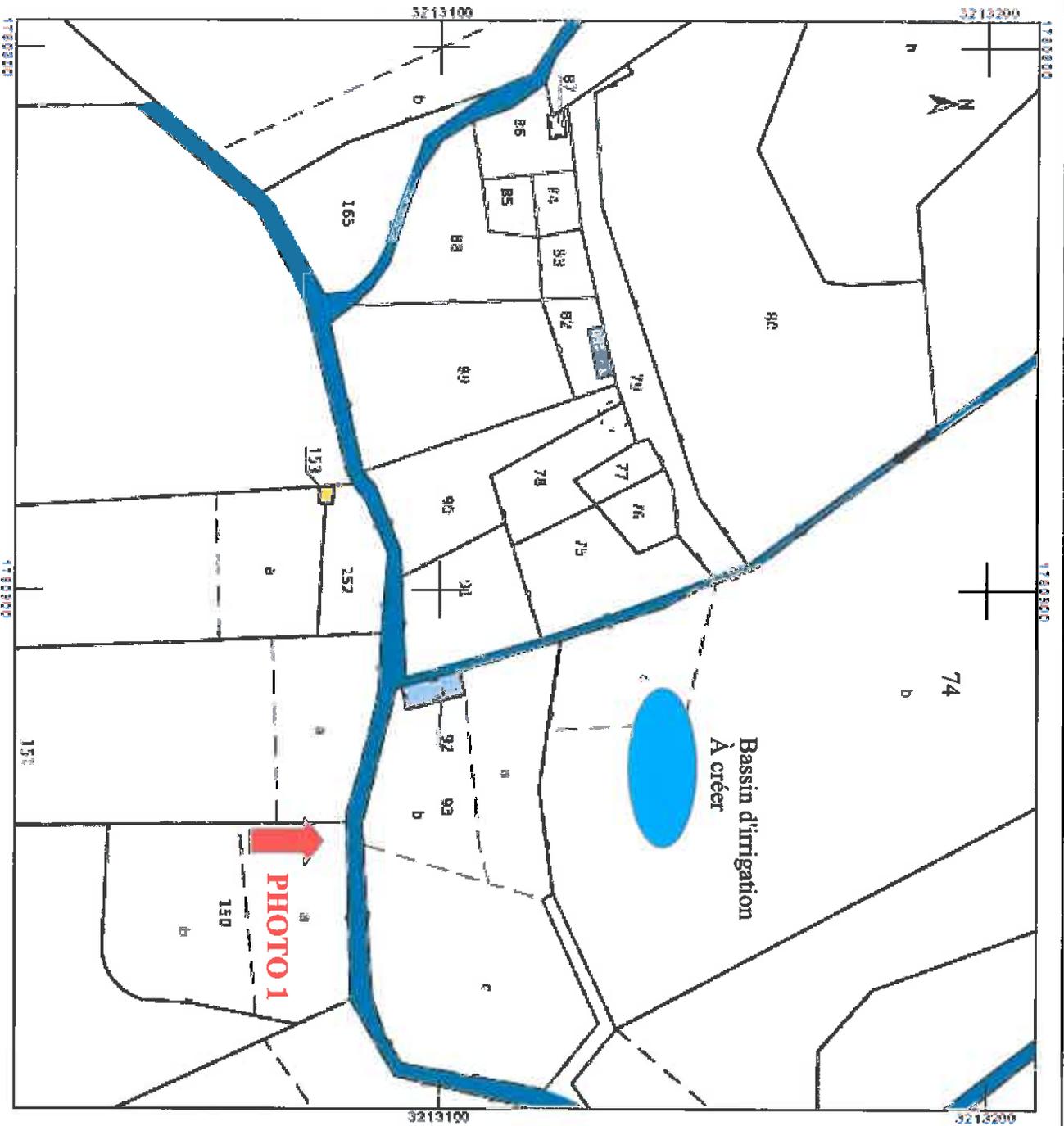
Coordonnées en projection : RGF93/CGA

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le service  
des Impôts Foncier suivant :

Cet extrait de plan vous est délivré par :

CADASTRE.GOUV.  
©2012 Ministère du Budget, des Comptes Publics, de  
la Fonction Publique et de la Performance de l'État

PHOTO 2



**PHOTO 2**



**Site du bassin**

**Bassin à créer**



Republique Française



Mairie de  
SAINT SÉBASTIEN D'AIGREFEUILLE

## ATTESTATION

Je soussigné Alain BEAUD, Maire de St Sébastien d'Aigrefeuille, atteste que la parcelle sise à Cabriès et cadastrée section AF n° 93 (24 a 06 ca) et AF n° 74 (1 ha 84a 73 ca) propriétés de M QUINSAC Alain ne sont pas classées en « Espaces Boisés Classés ».

En foi de quoi nous délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à St Sébastien d'Aigrefeuille le 05/03/2013.

Le Maire,  
A. BEAUD.

